

Le rôle des marchés publics



Cette journée d'information réunissait professionnels de l'insertion, élus et techniciens des collectivités locales.

Mardi, salle de conférences de la bibliothèque, le parc naturel régional organisait, en partenariat avec la communauté de communes, la maison de l'emploi du Chinois et le service offre d'insertion d'emploi du conseil départemental, une journée spéciale à destination des élus et des techniciens des collectivités locales, autour du thème : « Les clauses sociales dans les marchés publics, un levier pour l'emploi ».

Les intervenants se sont succédé le matin, pour apporter des informations sur les « clauses sociales dans les marchés publics », par Claude Oblé, expert national ; le métier de « facilitateur » auprès des collectivités et des entreprises, par Dominique Gui-

varc'h et Josette Courtin ; puis autour d'une table ronde-débat, sur les « clauses sociales ; un dispositif partenarial ».

L'après-midi, l'information s'est poursuivie par « le levier financier de la Fondation du patrimoine : programme patrimoine et insertion », par Jean-Pierre Dechelle, délégué départemental de la fondation ; puis un par un atelier pratique avec les études de trois cas : un marché « acquisition, installation, entretien, maintenance d'abris voyageurs et mise en place d'affiches », un marché « milieux naturels » et un marché de nettoyage de vêtements.

Cette journée s'est achevée en fin d'après-midi par une évaluation.